

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté		
AVIS N°2007-2		
Date validation officielle : 11/07/2007	Objet : Plans de gestion des Réserves Naturelles Nationales de la Grotte du Carroussel et de la Grotte de Gravelle	Vote : Favorable à l'unanimité

Examen par le Groupe de travail "Espaces et Espèces protégés" du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 23 mars 2007, a examiné les plans de gestion des réserves naturelles nationales de la Grotte du Carroussel et de la Grotte de Gravelle pour la période 2006-2010, proposés par le gestionnaire – la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche-Comté - représenté par M. Sébastien Y. ROUE, conservateur des réserves naturelles.

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 27 mars 2007, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de M. Sébastien Y. ROUE (animateur du groupe de travail),

Considérant que les plans de gestion rédigés par le gestionnaire des réserves décrivent de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,

Considérant que les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats et, enfin, que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,

Le CSRPN observe la spécificité de ces plans de gestion de réserves naturelles souterraines. La cohérence entre connaissance, enjeux patrimoniaux et objectifs à long terme est atteinte sur des espaces réduits et surtout très bien suivis depuis 15 ans. Des efforts sur d'éventuels autres groupes floristiques (bryophytes) ou faunistiques (invertébrés cavernicoles), listés dans les actions à entreprendre des plans de gestion, permettront d'obtenir une connaissance globale sur ces deux réserves naturelles nationales.

Cet avis a été définitivement validé par voie électronique (demande d'avis en date du 26 juin 2007).

Avis du CSRPN N° 2007-2

Le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité sur les plans de gestion des réserves naturelles nationales de la Grotte du Carroussel et de la Grotte de Gravelle.

Le Président du CSRPN



M. Michel CAMPY